



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 1^{er} juin 2010 — N° 124

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant l'Association des femmes inuites Saturviit.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant l'organisme Œil de Poisson.

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration concernant les 150 ans du journal Le Canada Français.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant le 75^e anniversaire de scoutisme de M. Menelaos Pavlides.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration concernant les 150 ans du journal Le Canada Français.

1^{er} juin 2010

M. Huot (Vanier) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire des Éclairs de Québec.

M. Trottier (Roberval) fait une déclaration concernant les 50 ans du Zoo de Saint-Félicien.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant les gagnants du Gala Sport Laval.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant la bravoure de deux citoyens du comté de Louis-Hébert.

À 13 h 56, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

1^{er} juin 2010

Présentation de projets de loi

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 106 Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 106.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 227 Loi concernant Exceldor Coopérative Avicole

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1348-200100601)

M. Lehouillier (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant Exceldor Coopérative Avicole.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 227 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

1^{er} juin 2010

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pakua Shipi pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011;
(Dépôt n° 1349-20100601)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté Pikogan pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.
(Dépôt n° 1350-20100601)

Mme Weil, ministre de la Justice, dépose :

Le Plan stratégique 2010-2014 du Directeur des poursuites criminelles.
(Dépôt n° 1351-20100601)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

L'avis de classement de la Commission des biens culturels de la Maison Drouin.
(Dépôt n° 1352-20100601)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 mai 2010 par M. Bachand (Arthabaska), M. Grondin (Beauce-Nord) et Mme Bouillé (Iberville), concernant la mesure de resserrement supplémentaire aux programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles.
(Dépôt n° 1353-20100601)

1^{er} juin 2010

Dépôts de rapports de commissions

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 1^{er} juin 2010, a procédé à des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 102, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

(Dépôt n° 1354-20100106)

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 1^{er} juin 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1355-20100601)

Dépôts de pétitions

M. McKay (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 400 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le renversement du flux de pétrole dans l'oléoduc Montréal-Portland.

(Dépôt n° 1356-20100601)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 156 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le traitement de l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique.

(Dépôt n° 1357-20100601)

1^{er} juin 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 645 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.
(Dépôt n° 1358-20100601)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Copie d'une lettre datée du 9 février 2010, adressée à M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, signée par M. Charles Marion, directeur général, porte-feuille – projets, Shell Oil Products US, concernant la tenue de discussions sur la raffinerie de Montréal-Est.
(Dépôt n° 1359-20100601)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, conjointement avec M. Gendron (Abitibi-Ouest), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Robert Middlemiss, député libéral de la circonscription de Pontiac de 1981 à 2003, qui fut ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation, ministre délégué aux Transports et ministre de la Sécurité publique.

1^{er} juin 2010

QU'elle lui rendre un dernier hommage en respectant une minute de silence. M. Middlemiss laisse dans le deuil sa femme, quatre enfants, des petits-enfants et des arrières petits-enfants.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Chagnon, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Beaudoin (Rosemont), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'attaque d'une flottille humanitaire se dirigeant vers la bande de Gaza; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'attaque d'une flottille humanitaire internationale au large de Gaza; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Arcand, ministre des Relations internationales, présente une motion concernant l'attaque d'une flottille humanitaire se dirigeant vers Gaza; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition et M. Khadir (Mercier), propose :

1^{er} juin 2010

QUE l'Assemblée nationale souligne le 150^e anniversaire du journal Le Canada Français et qu'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de la région du Haut-Richelieu et du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Hamad, ministre responsable de la Capitale nationale, Mme Maltais (Taschereau), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale honore la mémoire du colonel Jean-Charles Forbes, héros québécois de la Deuxième Guerre mondiale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme James, ministre de la Famille, conjointement avec M. Girard (Gouin), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 23^e édition de la Semaine des services de garde du Québec 2010, qui se tient cette année du 30 mai au 5 juin sur le thème *Près de toi, prêt pour toi*;

1^{er} juin 2010

QU'elle réitère son engagement à placer les familles au cœur de son action et à travailler pour assurer l'excellence des services de garde du Québec;

Enfin, QU'elle rende hommage aux artisans du réseau qui contribuent à créer des conditions favorables au développement harmonieux des enfants.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément aux articles 84 et 186 du Règlement, M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose :

QUE la motion adoptée le 20 mai 2010 qui confiait à la Commission des relations avec les citoyens le mandat de tenir des consultations particulières dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 105, Loi concernant l'adoption d'enfants d'Haïti arrivés au Québec au cours de la période du 24 janvier au 16 février à la suite du séisme du 12 janvier 2010, soit révoquée.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;

1^{er} juin 2010

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 105, Loi concernant l'adoption d'enfants d'Haïti arrivés au Québec au cours de la période du 24 janvier au 16 février à la suite du séisme du 12 janvier 2010;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 58 est adopté.

1^{er} juin 2010

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 12 mars 2010, a procédé à l'examen des états financiers, du rapport d'activités et du plan de développement de la Commission de la capitale nationale du Québec. Ce rapport contient huit recommandations.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : 5 minutes sont accordées au député de Mercier; 3 minutes 30 secondes sont allouées à l'ensemble des autres députés indépendants; 8 minutes 30 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps est partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 2 juin 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 49, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 2 juin 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

1397